

**Jean-Baptiste DURAND - DDA & ASSOCIES  
AVOCAT AU BARREAU DE TOULON**

**Le Millénium - 145 Place Général de Gaulle - 83160 LA VALETTE-DU-VAR  
Tél. : 04.94.61.06.49 – Fax : 04.94.23.50.66 - contact@dda-avocats.com**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Sur la commune de LA LONDE-LES-MAURES 83250,  
Les Bormettes – 456/459 Boulevard Plage de L'Argentière :**

**UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée de type T2.**

Cet appartement est situé dans le bâtiment CARAIBES, et constitue le lot n°3 de l'ensemble immobilier dénommé ARGENTIERE GRAND LARGE ZONE 9, immeubles CARAIBES-HAITI-JAMAIQUE.

L'appartement comprend :

- Entrée, salle de bains, WC séparé, pièce principale avec coin cuisine, une chambre, loggia,

Et les 78/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

La superficie de l'appartement est la suivante :

- Surface privative Carrez : 29,20 m<sup>2</sup>,
- Surface annexe hors Carrez : 9,80 m<sup>2</sup>.

L'ensemble immobilier est cadastré section AV 63 lieudit Bormettes pour 04 a 60 ca, AV 64 Lieudit 456 Boulevard Plage de l'Argentière pour 04 a 55 ca, AV 66 lieudit 456 Boulevard Plage de l'Argentière pour 25 a 00 ca.

Lotissement : ledit immeuble est édifié sur une parcelle faisant partie d'un plus grand ensemble immobilier dénommé ARGENTIERE GRAND LARGE.

EDD du 11/01/1990 publié le 08/03/1990 volume 1990 P numéro 1948, et modifié par la suite.

Syndic de copropriété : Cabinet ROYAL IMMO – Les Espaluns, Avenue Marcellin Berthelot – 83160 LA VALETTE-DU-VAR.

**MISE A PRIX : QUATRE VINGT MILLE EUROS (80.000 €)**  
**Frais, droits et taxes en sus et, en outre,**  
**aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente.**

---

**Une visite sera assurée par la**  
**SCP Robert PELISSERO – Thierry MARCER – Arnaud FIGONI,**  
**Commissaires de justice associés à CUERS (Var),**  
**LE MARDI 02 SEPTEMBRE 2025 DE 10 H 00 A 11 H 00.**

---

**L'ADJUDICATION AURA LIEU**  
**LE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025 à 15 H 00**  
**à l'audience des criées du Juge de l'Exécution Immobilière**  
**du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (83000),**  
**Palais de Justice de ladite ville - Place Gabriel Péri.**

---

**LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE :**

**La SA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78) - 9, Avenue Newton, immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 549 800 373, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié de droit audit siège en cette qualité,  
Ayant pour Avocat constitué **Me Jean-Baptiste DURAND**, du Barreau de TOULON, Membre de l'**AARPI DDA & Associés**.

**OCCUPATION DES LIEUX :**

Le bien immobilier est une résidence secondaire meublée qui est libre de toute occupation.

**CONDITIONS POUR ENCHERIR :**

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de TOULON.

Tout enchérisseur devra remettre préalablement à son Avocat, inscrit au Barreau de TOULON :

- un chèque de Banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable, représentant le 1/10<sup>ème</sup> de la mise à prix, et au minimum de 3.000 € ;
- l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

**Pour tous autres renseignements** concernant les conditions de vente de l'immeuble, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir.

**Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente n°25/11, s'adresser :**

- Soit au Greffe du Juge de l'Exécution dudit Tribunal sis à TOULON, Place Gabriel Péri, où il est déposé et où il peut être consulté de 09 h à 11 h 30,
- Soit au Cabinet de l'Avocat poursuivant par email à [contact@dda-avocats.com](mailto:contact@dda-avocats.com)

**Me J.B. DURAND, AVOCAT**